

COMITÉ DE PROGRAMMATION GAL LOIRE BEAUCE

Le 04 décembre 2019

À *Saint Ay*



Le GAL Loire Beauce est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

ORDRE DU JOUR



I) Avenant n° 3 à la convention

II) Actualisation des membres du Comité

III) Etat d'avancement du programme

IV) Programmation

- 1) Présentation de projets
- 2) Présentation du pré - projet

V) Questions diverses

- Actualités FEADER / LEADER
- Prochain Comité : date et ordre du jour prévisionnel.

I) Avenant n°3 à la convention

- Modification de l'article 4.6 de la convention GAL/AG/ASP intitulée « délais limites d'engagement et de paiement »

Les parties s'engagent à respecter le calendrier de fin de gestion du programme LEADER RDR3 (...).

Ce calendrier fixe notamment la date limite pour effectuer des engagements juridiques ; cette date est fixée au 31 décembre 2022, au plus tard.

Dans tous les cas, sous réserve de crédits nationaux et FEADER disponibles, ce nouveau calendrier doit permettre de respecter le bon achèvement des projets, les délais d'instruction et de contrôle afin de garantir les paiements par l'ASP avant le 31 décembre 2023.



II) Actualisation des membres du Comité



❖ Collège public

Mr. FESNEAU, adjoint au Maire de Sougy est démissionnaire.
Un nouveau titulaire sera à désigner.

Proposition : le désigner après les élections municipales.

❖ Collège privé

Suppléant de M. CHRISTEN désigné

Mme JEANNOT, Présidente de l'Office de Tourisme des Terres du Val de Loire

III) Etat d'avancement du programme LEADER



FICHES ACTIONS	Dossiers déposés	Dossiers avec avis d'opportunité favorable	Dossiers programmés	Dossiers conventionnés	Dossiers payés
1) Réseau prospectif durable	4	4	3	3	3
2) Efficacité énergétique et économies d'eau	4	3	2	2	1,5
3) Continuités écologiques et consommations responsables	5	4	2	1	
4) Agriculture durable	3	3	1		
5) Culture et dialogue	7	4	3	3	3
6) Coopération	7	7	2	1	
7) Animation et fonctionnement du GAL	4	4	3	3	3
TOTAL	35	29	16	13	10,5

➤ **Paiements** : un acompte pour la CMA 45 de 12 000,17 € - le solde pour la Corne des Pâtures 50 400 €

III) Etat d'avancement du programme LEADER



Fiche Action	Enveloppe allouée	% totale	Montant FEADER potentiel (opportunité)	% potentiel	Montant FEADER programmé	% programmée	Montants payés	% payés
1) Réseau prospectif durable	140 000 €	14%	135 162,03 €	96,54%	90 554,91 €	64,68%	77 868,86 €	55,62%
2) Efficacité énergétique et économies d'eau	100 000 €	10%	71 799,02 €	71,80%	44 211,01 €	44,21%	39 001,61 €	39,00%
3) Continuités écologiques et consommations responsables	90 000 €	9%	78 345,00 €	87,05%	30 199,44 €	33,55%		
4) Agriculture durable	100 000 €	10%	88 573,12 €	88,57%	41 807,24 €	41,81%		
5) Culture et dialogue	160 000 €	16%	145 120,00 €	90,70%	131 189,34 €	81,99%	130 189,12 €	81,37%
6) Coopération	160 000 €	16%	98 290,93€	49,15%	75 772,64 €	47,36%	17 591,72 €	10,99%
7) Animation et fonctionnement du GAL	250 000 €	25%	181 636,01€	72,65%	185 002,36 €	74,00%	129 353,13 €	51,74%
TOTAL	1 000 000 €	100%	810 926,11€	81,09%	605 416,94 €	60,54%	394 004,44 €	39,40%

III) Etat d'avancement du programme LEADER

Prévisions de consommation

➤ Projections 2019 / 2020 (projets connus à ce jour)

Fiche Action	Enveloppe allouée avant transfert	% totale	Montant prévisionnel consommation enveloppe (programmé à ce jour + opportunité ou estimé)	% potentiel
1) Réseau prospectif durable	140 000 €	10%	132 851,94 €	94,89%
2) Efficacité énergétique et économies d'eau	100 000 €	10%	60 527,59 €	60,53%
3) Continuités écologiques et consommations responsables	90 000 €	9%	88 679,44 €	98,53%
4) Agriculture durable	100 000 €	10%	86 391,88 €	86,39%
5) Culture et dialogue	160 000 €	16%	143 189,34 €	89,49%
6) Coopération	160 000 €	20%	111 452,23 €	69,66%
7) Animation et fonctionnement du GAL	250 000 €	25%	222 002,36 €	88,80%
TOTAL	1 000 000 €	100%	859 094,78 €	85,91%

+ 10 000 € ?

+ 10 000 €
Sur une autre
fiche si
besoin ?



IV) Programmation

1) Présentation de projet - 19.3

a) CAUE du Loiret : Création d'un réseau d'ambassadeurs en urbanisme, Aménagement et paysage sur les thèmes des friches et des nouvelles Formes urbaines

b) CAUE du Loiret : Création et animation d'un support Internet collaboratif dédié à l'aménagement du territoire

- Un projet de « Coopération sur « l'aménagement durable » a été sélectionné dans la catégorie « Coopération » du concours LEADER France.
- Le projet n'a pas été lauréat mais a néanmoins été parmi les 15 projets finalistes sur 150 déposés au total. Il a bénéficié d'un écho national.
- Présentation Mme THAUVEL, Directrice du CAUE du Loiret



IV) Programmation

1) Présentation de projet - 19.3

a) CAUE du Loiret : Création d'un réseau d'ambassadeurs en urbanisme, Aménagement et paysage sur les thèmes des friches et des nouvelles formes urbaines



Dernier atelier
Huitième et dernier atelier du réseau d'ambassadeurs « centralités et formes urbaines », Ménéstreaux-en-Villette, [20 participants], le 15 février.



IV) Programmation



1) Présentation de projet - 19.3

a) CAUE du Loiret : Création d'un réseau d'ambassadeurs en urbanisme, Aménagement et paysage sur les thèmes des friches et des nouvelles formes urbaines

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Frais salariaux	21 399,34 €	Région (A vos ID)	10 344 €
Achats de clés USB et logiciel pour les ateliers, location de car pour les visites terrain	1 643,60 €	LEADER	8 196,75 €
		Autofinancement	4 635,19 €
TOTAL	23 175,94 €	TOTAL	23 175,94 €

IV) Programmation



1) Présentation de projet - 19.3

b) CAUE du Loiret : Création et animation d'un support Internet collaboratif dédié à l'aménagement du territoire

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Animation du groupe de travail (intervenants CAUE du Nord)	8 000 €	Région (A vos ID)	8 393 €
		LEADER	5 035,80 €
		Autofinancement	3 357,24 €
Coordination et animation de la plateforme collaborative (frais salariaux)	8 786,04 €		
TOTAL	16 786,04 €	TOTAL	16 786,04 €

➤ **Coopération Aménagement durable**

V) Programmation



1) Présentation de projet 19.3 :

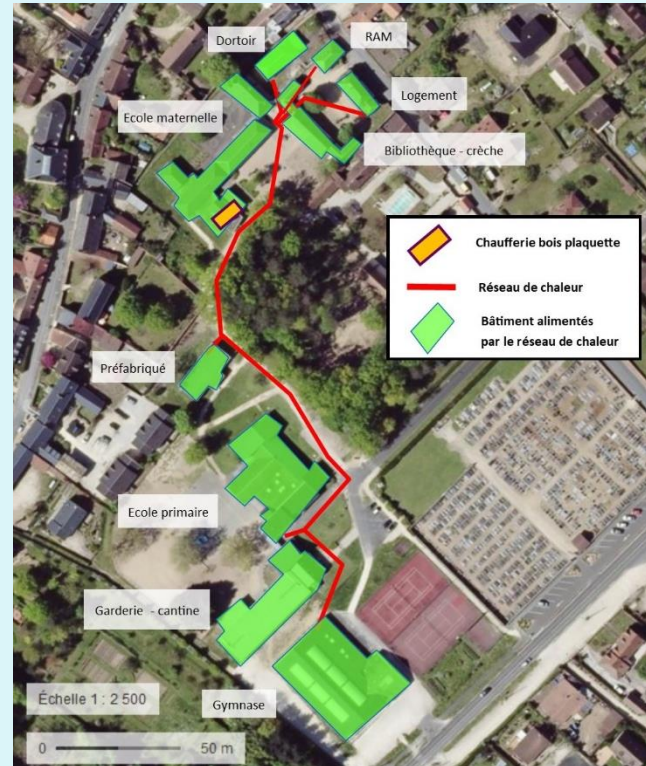
PETR Forêt d'Orléans-Loire Sologne en coopération avec le PETR Pays Loire Beauce et la CC des Portes de Sologne

Avis sous réserve d'instruction réglementaire de la DDT 45

- **Point d'avancement avant programmation** : M. BOZEC, agent de développement / directeur du PETR Pays Loire Beauce et ancien animateur COT ENR

Contrat d'objectif territorial Energies Renouvelables

Exemple de Lailly-en-Val (En dehors du COT ENR)



- Rationalisation des systèmes de chauffage par le déploiement d'un réseau de chaleur bois énergie
- Isolation des bâtiments
- **Economie d'énergie de 30 000 € / an (environ)**
- Réel efficacité énergétique

Quelques projets en cours sur le territoire

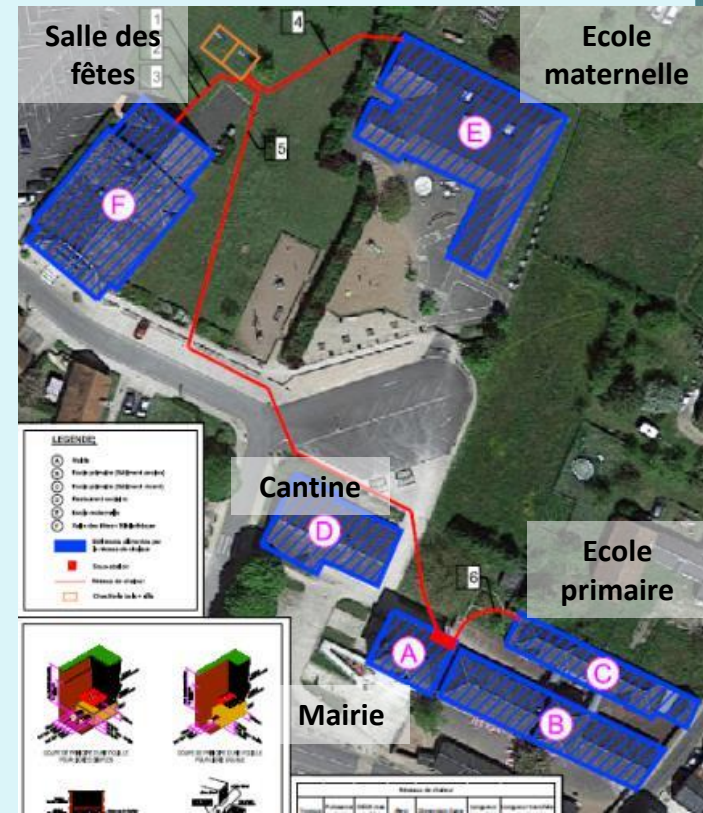
Mareau-aux-Prés

Extension du réseau de géothermie pour stand de tir et école de musique



Huisseau-sur-Mauves

Création d'un réseau de chaleur bois énergie pour alimenter 5 bâtiments



Bois énergie



Gîte des Basses Bruyères (Sury-aux-Bois) : chaudière bois plaquette pour chauffer le gîte

Projet : investissement dans une chaudière bois plaquette et création d'un silo (remplacement d'une chaudière fioul).

La nouvelle installation permet de chauffer l'habitation, le gîte de groupe, une salle de réception (80 personnes) et la piscine.

Investissement : 79 548 € HT
COT ENR : 35 797 € (45%)

1 013 m² chauffés



Bois énergie



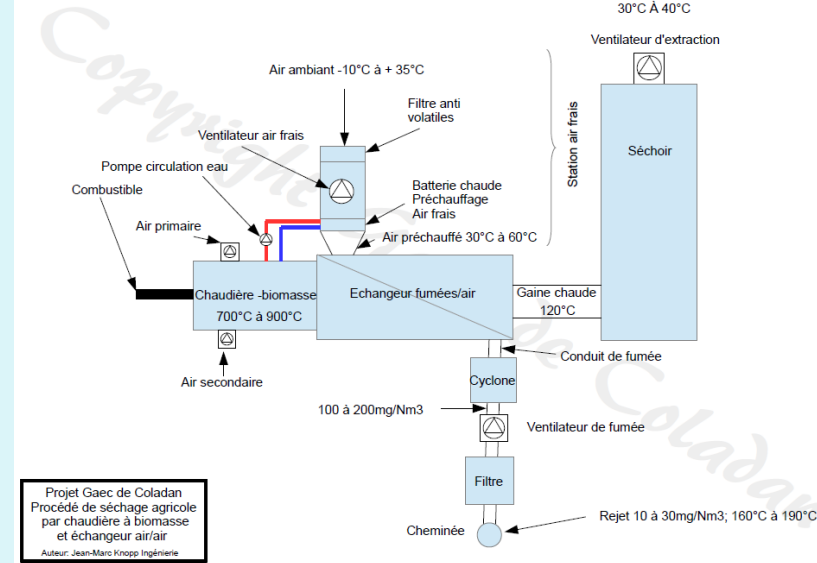
GAEC de Coladan (St-Aignan-le-Jaillard) : chaudière bois plaquette pour sécher son maïs

55 vaches laitières, 237 ha dont 100 de maïs, 70 de blé, 15 de betterave rouge, 15 ha de colza. 2 salariés.

Projet : investissement dans une chaudière bois plaquette pour sécher son maïs
Récupération de 300 à 400 tonnes de plaquette de chez Karpinski (scierie)

Puissance : 2 000 Kw (Chaudière Binder)
Consommation : 1 000 MWh/an

Investissement : 562 160 € HT
- COT ENR : 252 972 € (45%)
- FEDER : 135 182 € (24%)



Géothermie

Vienne-en-Val : géothermie/ sondes pour l'ancienne Poste

2018 : analyse Géoqual

ECB réalisé / CEBI 45
Etude de faisabilité géothermie / CEBI 45 et CDP Consulting

Travaux en cours
Visite du 28 juin pour voir le chantier de forage

Travaux :	316 000 € HT
Etude – maîtrise d'œuvre :	29 900 € HT
Total :	345 000 € HT
<u>Financement (74%)</u>	
COT ENR :	52 000 €
CRST :	74 500 €
Département :	50 000 €
DETR :	80 160 €



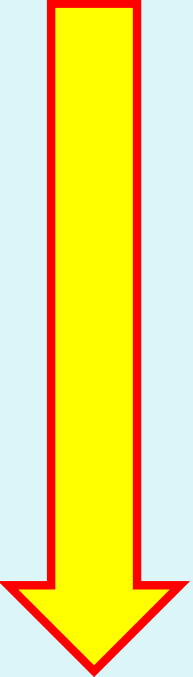
Contrat d'objectif territorial

Energies Renouvelables

Tous les maîtres d'ouvrage sont éligibles :

Collectivités, entreprises, agriculteurs, hôtels/campings/gîtes, bailleurs sociaux, etc (Tout sauf particuliers)

De l'idée au projet



Aide technique gratuite → Prétude de faisabilité :

Arbocentre - Olivier SILBERBERG
o.silberberg@arbocentre.asso.fr

Géoqual - Xavier MOCH
xavier.moch@afpg.asso.fr

Etude de faisabilité
biomasse-bois énergie / géothermie / solaire thermique

Financée à 60% par l'ADEME

Investissement

Financé à 45% par le COT ENR
(OU 70% si géothermie/sondes verticales
+ AAP du FEDER, etc.)

Arrivée de Nathan GRIGNON – basé à Jargeau

50% sur le COT ENR (104 communes) et 50% sur le SCoT du PETR FOLS (49 communes)

V) Programmation



1) Présentation de projet 19.3 :

PETR Forêt d'Orléans-Loire Sologne en coopération avec le PETR Pays Loire Beauce et la CC des Portes de Sologne

➤ Pour mémoire : avis d'opportunité favorable le 25/09/2018

Plan de financement de la fiche pré-projet :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Frais salariaux	75 000 €	ADEME -Région	50 850 €
Coûts indirects	8 500 €	Leader GAL Loire Beauce	19 825 €
Communication	7 000 €	Leader GAL Forêt d'Orléans-Loire-Sologne	19 825 €
TOTAL	90 500 €	TOTAL	90 500 €

Le projet a été scindé en 2 pour distinguer la période avant et après candidature sur le GAL FOLS et le GAL Loire Beauce : soit 4 dossiers en tout.

IV) Programmation

1) Présentation de projet 19.3 :

PETR Forêt d'Orléans-Loire Sologne en coopération avec le
PETR Pays Loire Beauce et la CC des Portes de Sologne :

2 dossiers pour l'animation du Contrat d'Objectif Territorial -
Energies renouvelables

- Accord de coopération COT ENR
- 1^{er} dossier : préparation candidature 2018

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Frais salariaux	5 713,75 €	LEADER (80 %)	5 256,63 €
Coûts indirects (15 %)	857,04 €	Autofinancement (20%)	1 314,16 €
TOTAL	6 570,79 €	TOTAL	6 570,79 €



IV) Programmation



1) Présentation de projet 19.3 :

PETR Forêt d'Orléans-Loire Sologne en coopération avec le PETR Pays Loire Beauce et la CC des Portes de Sologne :

2 dossiers pour l'animation du Contrat d'Objectif Territorial - Energies renouvelables

➤ 2nd dossier : animation 2018 - 2021

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Frais salariaux	31 296,04 €	ADEME	26 000 €
Coûts indirects (15 %)	4 694,42 €	LEADER	9 990,46 €
TOTAL	35 990,46 €	TOTAL	35 990,46 €

IV) Programmation

2) Pré-projet 19.2 :

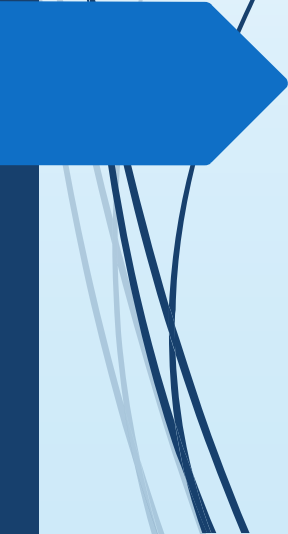
Présentation du projet :

Mézières - lez - Cléry - Sensibiliser les habitants et les élèves à la biodiversité locale

- **Présentation du projet : Mme COROLEUR, maire de Mézières - lez - Cléry et M. MOREAU, membre du groupe Agenda 21 Mareau / Mézières**



Sensibiliser les habitants et les élèves à la biodiversité locale



AGENDA 21 de Mareau-aux-Prés et Mézières-lez-Cléry
Novembre 2019



Une opération qui prolonge l'inventaire de biodiversité

Contexte

L'AGENDA 21 des 2 communes

Support

L'**I**nventaire de **B**iodiversité **C**ommunale (IBC) réalisé en 2018

Objectifs du projet

- * Faire partager au plus grand nombre la connaissance de la biodiversité locale
- * Pérenniser l'IBC par des actions concrètes

Cible

Les habitants, professeurs et élèves des deux écoles

Une opération de promotion de la biodiversité

Les supports

- ▶ Une exposition légère (5 panneaux) à disposition des élus et des associations
- ▶ Un livret pédagogique illustré (24 pages) à disposition des professeurs des écoles et des animateurs péri-scolaire.

Réalisation

Une mise à disposition des 2 produits en juin 2019 pour une utilisation à la rentrée scolaire 2020/2021

Maître d'ouvrage et coût

La commune de Mézières est le porteur du projet pour le compte des deux communes. Le coût des deux opérations est évalué à 18 000 Euros TTC

L'exposition itinérante

- Une exposition volontairement légère de 5 panneaux.

Un contenu en relation directe avec la biodiversité locale.

Une utilisation partagée (municipalités/associations) lors d'évènements locaux institutionnels ou festifs

- Les 5 thèmes abordés

1 - Un IBC, qu'est ce que c'est ? (le territoire, le contenu, la démarche, l'utilité...)

2 - Les paysages des 2 communes (entités paysagères, types de milieux présents : cultures, prairies, forêts, jardins et éléments de bâtis, cours d'eau)



L'exposition itinérante (suite)

3 - La flore : les grands types de végétation des zones humides, forêts, friches et quelques espèces remarquables

4 - La faune : espèces significatives des milieux (bords de Loire, forêts, milieux ouverts), classement (insectes, amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères)

5 - la biodiversité : comment ça marche ? comment les espèces fonctionnent entre elles ? comment les préserver ? les bonnes attitudes à avoir...

Le livret pédagogique à destination des jeunes

- ▶ un support didactique pour les professeurs des écoles à destination des élèves de CM
- ▶ Un contenu en lien direct avec l'environnement local
- ▶ Une démarche concertée avec les deux directrices d'écoles et qui s'inscrit dans les orientations « développement durable » du Ministère de l'Education Nationale
- ▶ Un livret de 24 pages sous forme papier et numérique (photos, dessins, extraits de texte)
- ▶ Un nombre limité de thèmes (faune, flore, paysages, écosystèmes, relations homme/nature) permettant de mobiliser les différentes disciplines enseignées

IV) Programmation



2) Pré-projet 19.2 :

Mézières - lez - Cléry - Sensibiliser les habitants et les élèves à la biodiversité locale

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Rédaction et choix des illustrations :			
- Brochure	6000 €	Subvention LEADER	14 400 €
- exposition	4000 €		
Maquettiste	2000 €	Mareau - aux -Près	1 800 €
Illustrations	3000 €		
Impression et supports	2000 €	Autofinancement	
Gestion et coordination	1000 €	Mézières- lez - Cléry	1 800 €
TOTAL	18 000 €	TOTAL	18 000 €

IV) Programmation



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

2) Pré-projet 19.2 :

Mézières - lez - Cléry - Sensibiliser les habitants et les élèves à la biodiversité locale

> Echange des membres du COPIL LEADER :

Les coûts relatifs aux livrets pédagogiques paraissent élevés.

Les autres questions posées :

- Combien d'exemplaires du livret est-il prévu d'imprimer ?
- Combien de classes en bénéficieront ? Combien d'élèves ?
- Comment avoir la certitude de l'implication des professeurs, au-delà de l'accord de principe ?
- A l'issue de la démarche, comment s'assurer que les livrets seront toujours utilisés ?
- Est-il prévu de communiquer sur le projet ? Par quels outils, canaux de diffusion ?

Avis du COPIL : favorable sur la partie relative à l'exposition itinérante, réserve sur la partie relative à la conception et à l'impression des livrets.

V) Questions diverses



❖ Actualités FEADER / LEADER

Convocation des porteurs de projet au Comité à chaque stade de la vie du dossier (opportunité, programmation, fin/bilan) ?

➤ Echanges en COPIL LEADER sur cette question :

Une règle = égalité de traitement pour tous les porteurs de projet avec une certaine souplesse : 2 à 3 passages.

Il est ainsi proposé une formulation de ce type à inscrire à l'article 9 « les décisions du Comité de programmation » du règlement intérieur :

« Le porteur de projet est invité à présenter son projet devant le Comité de programmation lors de l'avis d'opportunité. S'il a effectué des modifications notables (actions, plan de financement) depuis l'avis d'opportunité, il lui sera demandé de venir présenter l'avancement de sa démarche lors de la programmation du dossier. Sinon, il pourra en être exempté. Le porteur de projet sera également invité à venir présenter le bilan des actions réalisées une fois celles-ci achevées. »

V) Questions diverses



❖ Prochain Comité de programmation :

Date à définir : *fin février - début mars ?*

❖ Ordre du jour prévisionnel :

▪ Programmation

1) Opportunité - pré-projets : nouveaux projets potentiels

2) Projets à programmer :

➤ 19.4 PETR Pays Loire Beauce : Animation et fonctionnement du GAL 2020

➤ 19.2

➤ ADIL 45 : Performance des bâtiments par l'usage

- PETR Pays Loire Beauce : Agriculture et changement climatique

- PETR Pays Loire Beauce : Démarche territoriale et accompagnement pour l'approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique

- ...

COMITÉ DE PROGRAMMATION GAL LOIRE BEAUCE

Le 4 décembre
Saint-Ay



**MERCI DE VOTRE
PARTICIPATION**



Le GAL Loire Beauce est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

